

Depuis 1 000 ans au service des plus démunis

L'Ordre de Malte est le plus ancien organisme caritatif au monde : fidèle à sa vocation hospitalière, il existe depuis... les croisades. Depuis 1 000 ans, en effet, il accueille, secourt, soigne, accompagne les plus fragiles en France et dans le monde. Rencontre avec Charles de Chabot, le Directeur général France.



G

Charles de Chabot,
Directeur général,
Ordre de Malte France

D

Éric Chapus,
Associé, Aca Nexia



À Jérusalem, en 1048, des chevaliers-hospitaliers protègent les pèlerins pendant les croisades, soignent les malades et recueillent les indigents, sans « distinction de religion, d'origine et d'âge », arrivent en Terre Sainte et y créent un hôpital. Avec cet acte fondateur naît l'Ordre de Malte, un ordre religieux laïc de l'Église catholique. « D'autres grandes dates jalonnent l'histoire de l'Ordre de Malte, bien sûr, et notamment 1927, qui marque la création de l'Ordre de Malte France, association reconnue d'utilité publique un an plus tard », assure Charles de Chabot, Directeur général de l'Ordre de Malte France.

1048
Création de l'hôpital
de Jérusalem

1927
Création de l'Ordre
de Malte France

560 000
personnes soutenues en 2021

Bras armé des actions caritatives pour la France, l'Ordre de Malte France est animé au quotidien par une recherche constante de la charité, fort de ses 12 900 bénévoles

en France et de plus de 2000 collaborateurs en France et à l'international. Dans ses actions, l'Ordre favorise quatre grands métiers : la solidarité qui comprend des actions comme les maraudes sociales ou médicales, des centres d'hébergement d'urgence... ; le médico-social qui s'appuie sur 13 établissements médico-sociaux et sanitaires répartis dans toute la France ; l'international avec la gestion d'hôpitaux et de dispensaires, principalement en Afrique francophone, sans oublier une maternité historique à... Bethléem ; et, enfin, le secourisme. *« Nous sommes une association agréée de sécurité civile, comme la Croix-Rouge ou la Protection Civile. »* En dehors de la France, l'Ordre de Malte France intervient dans 26 pays, lutte contre l'exclusion, aide les personnes malades, notamment de la lèpre, âgées et dépendantes, précaires ou atteintes d'Alzheimer, ou encore aide les enfants et les adultes en situation de handicap ou porteuses de troubles du spectre de l'autisme...

12 900
bénévoles

84,4
M€ de ressources en 2021

L'HUMAIN AU CENTRE DES ACTIONS

Quand on lui demande la spécificité de l'Ordre de Malte France, Charles de Chabot répond sans hésiter : *« Nous ne sommes pas les plus importants, mais nous mettons l'humain au centre de nos actions. Nous ne sommes pas là pour faire du volume, nous misons sur la qualité, notamment au niveau de l'écoute »*. Une autre spécificité, c'est son adaptabilité qui lui a permis de se développer, de répondre à des situations d'urgence, comme récemment en Ukraine. *« Nous avons transféré des financements en Hongrie et en Pologne, puis des*

« Nous ne sommes pas les plus importants, mais nous mettons l'humain au centre de nos actions. »

Charles de Chabot



équipes de secourisme en renfort des équipes polonaises et hongroises pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Nous avons envoyé plusieurs équipes de logisticiens, de secouristes et des médicaux. Et nous aidons financièrement. »

Pour répondre aux grands enjeux de l'avenir, l'Ordre de Malte a bâti un plan stratégique, « Cap 2025 ». *« Pour l'international, la grande orientation, c'est le soin et la protection de la mère et l'enfant, via nos hôpitaux et maternités. Pour la France, c'est le développement de la partie solidarité, pour répondre à l'augmentation de la précarité, en gardant nos spécificités, l'écoute et le soin. Nous nous adaptons, ce qui nous permet de perdurer. »*



ACA NEXIA : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ ET D'ÉCHANGE

« Le cabinet Aca Nexia nous accompagne depuis de longues années, déjà. C'est un accompagnement de proximité et d'échange pour trouver des solutions. Ils remplissent leur mission de commissaire aux comptes et nous trouvons toujours les meilleures solutions pour l'association, nous avançons ensemble et positivement. La raison de notre très bonne entente, c'est la confiance, la proximité et l'échange. Et c'est fondamental pour moi. »

Charles de Chabot,
Directeur général,
Ordre de Malte France

